Parlons Vélo! Municipales 2020

Questionnaire pour Ramonville-Saint-Agne

Introduction

Chers candidats, Chères candidates

Vélo Ramonville, Antenne de 2Pieds 2Roues a élaboré ce questionnaire à votre attention, basé sur notre manifeste. Les objectifs de cette démarche sont :

- en savoir plus sur vos convictions et intentions
- connaitre vos réponses à toutes ces actions
- diffuser vos réponses à notre réseau et à la presse
- si votre équipe est élue, avoir recours à vos réponses pour réaliser un ou plusieurs bilans au cours du mandat à venir.

Merci de répondre avant le 21 février.

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1:

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables. En s'appuyant sur le schéma directeur cyclable existant mais que partiellement mis en œuvre que proposez vous en matière d'aménagement, d'animation et de suivi de cette politique ? Quel budget consacrerez vous à ce plan vélo ?

Action n°2:

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Le suivi de cette politique nécessite une délégation aux déplacements actifs (marche et vélo) au sein du conseil municipal. Y etes vous favorable ?

Action n°3:

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an. Etes vous prêts à le mettre en place et le faire fonctionner ?

Action n°4:

Former l'ensemble des technicien·ne·s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5:

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : En priorité :

Avenue de l'Aéropostale entre l'allée du Salas Montjoie et Pouvourville

Avenue de Suisse

Action n°6:

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : La signalétique vélo est quasi- inexistante sur la commune. Vous engagez vous à la mettre en place ?

Action n°7:

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Aménager :

- la connexion avec Auzeville par le chemin de Négret
- la connexion avec Pouvourville par l'avenue de l'Aéropostale
- la connexion avec Toulouse en traversant la station de métro.

Action n°8:

Mettre le vélo au cœur de la ville en réaménageant la liaison par la rue des Sanguinettes en donnant une vraie priorité aux modes actifs sur ce tronçon

Action n°9:

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable. Etes vous favorables à toutes ces propositions d'amélioration du réseau cyclable ? lesquelles mettrez vous en oeuvre rapidement

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°10:

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Quelles sont vos propositions pour apaiser la circulation?

Action n°11:

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Êtes vous d'accord pour généraliser la vitesse à 30 km/h, améliorer la signalisation des zones 30 et faire respecter ces limitations de vitesse ?

Action n°12:

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment entre la rue des Berges et la rue des Sanguinettes

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°13:

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. et surtout aux abords des bâtiments publics ou recevant du public.

Promouvoir une culture vélo

Action n°14:

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires. Êtes vous d'accord pour le proposer aux écoles ou l'inscrire dans le programme des ALAE ? Avec quels moyens ?

Action n°15:

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°16:

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°17:

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action n°18:

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Etes-vous favorable à toutes ces actions?